

Fiche action	41.2	Dynamiser la vie associative, universitaire et la recherche
Dispositif		CONVENTION D'AGGLOMERATION DD
Contrat	DA1A	Bourg en Bresse
Axe	4	Dynamiser la vie locale et les solidarités
Objectif	41	Un territoire vivant et solidaire

Contexte :

Bourg-en-Bresse constitue le coeur de la vie associative et universitaire de l'Ain en concentrant les principales structures départementales. Cette fonction de centralité implique également la mise en place d'équipements dédiés au développement de ces pratiques.

Par ailleurs, Bourg-en-Bresse est le principal lieu universitaire de l'Ain accueillant environ 4000 étudiants. Cette vie universitaire mérite d'être encouragée et valorisée. Elle concourt à l'attractivité du territoire. Son dynamisme et sa qualité tiennent beaucoup à la capacité du territoire à améliorer l'offre de services, la mise en réseau des acteurs et citoyens. La maison des étudiants constitue l'interface "étudiante" avec la vie sociale et culturelle de la cité.

Intimement lié à cet aspect, la recherche et l'innovation doivent être les sources du futur développement du territoire. La culture scientifique technique et industrielle est un élément de progrès social et un facteur de compétitivité économique. Elle favorise l'émergence d'attitudes et de valeurs qui permettent de s'adapter aux mutations profondes engendrées par le progrès technologique de toute nature. Construire un esprit scientifique en chacun d'entre nous apparaît donc aujourd'hui comme un enjeu majeur dans un monde en pleine mutation, en recherche de développement durable. De même, devant le déficit de recrutement dans ces filières, il convient de redonner de l'attractivité à ces formations et métiers de demain en facilitant le lien avec les acteurs de la recherche et de l'industrie.

Description :

Afin d'agir sur les différents vecteurs de solidarités et de développement, l'action de la Région se concentrera sur :

SOUTENIR LA VIE ETUDIANTE

Créée en 2006, la maison des étudiants, gérée par l'association Pôle Sup 01, constitue le lieu d'expression de la vie étudiante et fédère les services rendus aux étudiants en offrant :

- un point d'accueil et d'écoute dans un espace convivial animé par les étudiants eux-mêmes ;
- un lieu d'informations sur les services liés à la vie quotidienne des étudiants (logement, jobs, loisirs..) en lien étroit avec le Bureau d'Information Jeunesse ;
- un terreau d'initiatives et de projets étudiants : manifestations culturelles, sportives, éducatives... ;
- une mission d'accueil des étudiants étrangers.

DEVELOPPER LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE et INDUSTRIELLE

A travers l'action d'ALTEC (Centre de culture scientifique, technique et industrielle du département de l'Ain), l'objectif est de donner à tous, notamment aux jeunes, le goût des sciences et des techniques... Deux axes d'actions sont retenus :

- favoriser l'émergence et la valorisation de projets scientifiques et techniques par les jeunes ;
- favoriser l'accès à tous à des actions de culture scientifique (accueil et animation sur site mais aussi diffusion des outils auprès des établissements scolaires, des collectivités...)

AMELIORER ET METTRE EN RESEAU LA VIE ASSOCIATIVE

La gestion des associations devient de plus en plus complexe notamment dès qu'elles assurent la fonction d'employeur. Ainsi, à travers l'action de l'AGLCA, les objectifs sont de :

- renforcer l'appui aux associations du territoire (journal, conseils au montage, bourse d'échanges d'expériences, mise en réseau...);
- consolider des systèmes d'informations (accès internet, rencontres délocalisées, infos thématiques...);
- Assurer une fonction de veille et d'observation locale (enquêtes, formations, tableaux de bords...)
- Encourager le développement de l'économie sociale et solidaire et la création d'emplois dans les associations.

L'aide de la Région portera sur :

- le soutien aux projets et actions menées par ces associations,
- à titre exceptionnel, soutien au fonctionnement global des structures associatives. L'aide régionale au titre de la convention de centralité ne pouvant être envisagée de manière pérenne, la Région n'interviendra qu'au titre d'un soutien au démarrage sur 2 ans ou de façon dégressive sur les 3 premières années lors de la création ou du développement d'une structure.

Ces associations pourraient, pour leur fonctionnement global, trouver une réponse au titre des crédits sectoriels régionaux, comme par exemple pour les projets liés à la vie étudiante élargir aux politiques consacrées à l'enseignement supérieur.

INVESTIR POUR LA VIE LOCALE

Le soutien à la vie associative, culturelle, étudiante... passe également par la mise en place d'équipements capables d'accueillir ses activités. A ce titre, la Région soutiendra deux projets situés sur la ville centre :

- la création d'un centre médico-sportif grâce à l'acquisition de matériel (propriété publique et collective) et à l'équipement des locaux. Ce CMS permettra en premier lieu la mise en place d'un suivi médical individuel prévenant les accidents et optimisant les performances. Il instaurera également une gamme de pratiques préventives à destination de l'ensemble des pratiquants sportifs.
- la rénovation de la Maison des Jeunes et de la Culture. D'un dynamisme à toute épreuve démontré par plus de 500 adhérents, la MJC propose de nombreuses activités éclectiques et organise des manifestations phares. Située dans des locaux obsolètes, il convient d'amorcer un projet de réhabilitation de cet équipement dans un objectif de développement durable (batiment basse consommation).

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

A partir d'équipements ou de structures de centralité rayonnement sur le Bassin de Bourg-en-Bresse et le Département de l'Ain.

Bénéficiaire : Associations (Pôle sup 01, AGLCA, ALTEC, OMS...), ville de Bourg-en-Bresse, EPCI.

Responsable local du projet : Patrick BOURRASSAUT

68 Avenue de Parme 01 000 BOURG EN BRESSE

Tel : 04/74/47/25/09 Fax : 04/74/45/14/88

pbourrassaut@cap3b.fr

Partenaires associés : CG, EPCI, CDOS,

Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Nature	Montant total	dt éligible RR	
Rénovation de la Maison des Jeunes et de la Culture à Bourg-en-Bresse	INV	500.000	500.000	
Soutien au point d'appui à la vie associative	FCT	330.000	330.000	
Soutien aux actions menées par la maison des étudiants	FCT	240.000	240.000	
Soutien à l'action d'ALTEC	FCT	230.000	230.000	
Création d'un Centre Médico Sportif (matériel et équipements)	INV	170.000	170.000	
Total des dépenses	FCT	800.000	800.000	
Total des dépenses	INV	670.000	670.000	
Recettes en euros		Mt subventionnabl	Subv / Montan	Taux
Subvention RRA		1.470.000	450.000	31%
Total des subventions			450.000	
Auto-financement			1.020.000	69%
Total des recettes			1.470.000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 46%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :
2010 - 2016

Suivi et évaluation :

Nbre de projets développés, Nbre de personnes accueillis par les différents sites

Observations :